

A – CONDITIONS D'ADMISSION DES NOUVEAUX ELEVES

A1 Conditions générales d'admission des nouveaux élèves

Est admis au GSB AMIHDAF tout enfant :

- Dont l'âge est supérieur ou égal à deux ans un mois ;
- Qui a subi un test d'évaluation de ses connaissances (exception faite des petite et moyenne sections);
- Qui a déposé un dossier administratif complet ;
- Qui a payé intégralement ses frais d'inscription.

A2 Pièces à fournir pour l'inscription des nouveaux élèves

Les pièces à fournir sont les suivantes :

Cycle maternel :

- Une photocopie de l'acte de naissance ;
- Un certificat médical datant de moins d'un mois;
- Quatre photos d'identité ;
- Une photocopie du carnet de vaccination (pages des vaccins administrés);
- Une fiche de renseignement à retirer à l'école ;
- Un certificat de promotion pour les enfants de la maternelle ayant été déjà scolarisés.

Cycle primaire :

- Une photocopie de l'acte de naissance ;
- Photos 4 x 4 : SIL-CMI (2), CMII (8) ;
- Une fiche de renseignement à retirer à l'école ;
- Un carnet de note de l'année précédente ;
- Un certificat médical datant de moins d'un mois.

NB : Aucun élève ne sera accepté si les conditions ci-dessus ne sont pas remplies.

[Lire la suite\(...\)](#)